

# Editorial

## THE SYMONS-PAGE REPORT

Donald C. Savage, *Executive Secretary*  
Canadian Association of University Teachers

The Symons-Page Report, "Some Questions of Balance" (1984), is the third and final volume of a series commissioned by the Association of Universities and Colleges of Canada.\* The first two volumes dealt with various aspects of the role of the universities in a Canadian context. The third is more broad ranging. It deals with a variety of topics of concern to Canadian universities and to the government which finance them:

- the need for adequate statistical information;
- the question of faculty citizenship;
- enrolments, human resources and the development of Canadian studies;
- meeting the needs for highly qualified graduates;
- the age structure of the professoriate and the lack of jobs for young scholars;
- status of women questions;
- foreign students, Canadian self-knowledge and knowledge of Canada abroad.

The Report like its predecessor is likely to be influential. It has had a wide circulation, particularly to politicians and civil servants. It is unlikely that any of the topics addressed will be dealt with in the future without reference to the Report.

On the whole to date, the Report has not had a very favourable press, particularly from those who commissioned it – the university presidents. In my view, this reaction is short-sighted. It should be recognized that the Symons-Page Report is one of the few public documents of this era which unreservedly supports the importance of university education in our country. It is not only committed to the central importance of the university enterprise, but it also makes the case for properly funding it.

---

\* I was asked by the Policy and Political Action Committee of the CAUT to prepare a working paper for the 1984 CAUT Council on the Symons-Page Report. This is a slightly revised version of that report. It should be noted that the CAUT Board has undertaken to study the report further and its Committees on the Status of Women and on Academic Freedom and Tenure are doing the same. The CAUT Council endorsed, in principle, the recommendation in the Report for a joint federal/provincial body to deal with the question of foreign students. I wish to acknowledge the assistance of Dr. Levesque and Mrs. Riseborough, although neither are responsible for the report which represents my views and not the official views of the CAUT.

The authors state unequivocally:

The university's primary purpose is to provide to those members of our society with the capacity for and the interest in higher intellectual studies, opportunities to engage in such studies, both for their own good and for the general good of society. Universities are concerned with the preservation and advancement of knowledge, the attainment of self-knowledge, and the preparation of candidates for the intellectually demanding vocations and professions. They are the principal repositories of Canada's intellectual heritage and our central institutions devoted to free and critical inquiry.

The Report of the Commission on the Rationalization of Research in Canadian Universities saw the purposes of the university to be teaching (the transmission of knowledge and culture), research (the discovery and integrating of new knowledge), and service to the community.

One duty of the university is to pass on knowledge and the essentials of the culture by teaching and encouraging cultural expression, a complex and exacting education task . . .

The most important part of the body of knowledge that should be transmitted is the culture of which we are a part, and which sets most of the terms of our accomplishments and failures.

Society needs such knowledge and is nourished by it. By providing it, the universities reaffirm unequivocally the importance of the university to society.

They then go on to say that "in seeking solutions for these problems, a strong case can and must be made for more support to be given to higher education, by both government and the private sector." Furthermore, they reject the allure of nostalgia and call for "a wider conception of the appropriate clientele . . ." so that women, people of all ages, the poor, the native peoples, and the cultural minorities can participate equally.

Thus, although the authors discuss the serious financial problems of the universities as do virtually all commentators on the subject of postsecondary education, they unequivocally urge governments to address these problems in a constructive manner. When they urge reform, by and large, they urge governments to fund those reforms in a proper and responsible manner. The purpose of their suggestions is to improve the universities. This is quite unlike many politicians who speak of reform or change when they really mean that they wish to spend less money and return the system as fast as possible to the narrow economic elitism of an earlier age.

Another remarkable feature of the Report is that, although it was commissioned by the AUCC, it has in fact just as much, if not more to say about the CAUT. For instance, it commends, reprints and incorporates into its recommendations the CAUT policy on Canadianization. In its discussion of equality for women in the university system, it also commends the CAUT policy on sexual harassment and urges the universities to implement it. It endorses CAUT's

long-standing call for an effective appeal system when professors are denied entry to this country for political reasons. The Report, without mentioning CAUT policies, also deals sympathetically with a variety of other issues in which CAUT has a considerable interest — early retirement, faculty exchanges, mid-career options, the need for a rational student assistance program, increased research programs in natural sciences, humanities and social sciences, a generous and reasonable structure for visa students, the elimination of barriers to the full participation of women, and the need for better statistics.

Finally, the Report has its origins in a problem which many academics would prefer to ignore, namely the role of the universities in Canadian society. Verbal overkill by some advocates of Canadianization should not blind us to the importance of the issue both in its own right and in terms of the political stance of the community. It seems to me unlikely that the universities of the country will have much of an audience if they try to deny their roots in this society and fail to see the importance of addressing Canadian issues in the curriculum. This is not to say that international questions should be ignored and that we should retreat into narrow provincialism. It is, as the authors say, a question of balance. Universities have had some trouble in the past in striking that balance. Although they are doing much better now, this does not mean that the problem has evaporated.

This is not to say that the Report is without fault. Indeed the single biggest fault is the use of misleading and tendentious statistics. It would appear that the authors were stung by the criticism that the previous two volumes were marred by a lack of statistical analysis. It is clear, however, that the authors are not statisticians. They have relied on others without realizing that the suppliers might have an axe of their own to grind.

For instance, the problem of the statistics on citizenship already has had some airing. On pages 56 *et seq.* it prints tables which do not differentiate between landed immigrants already in the country and foreign academics hired from outside the country. Yet in its recommendation No. 11, it clearly states that there should be no discrimination against landed immigrants once they are hired at a Canadian university. In other words, the Commission has accepted the view of the CAUT that any immigration control must be operative at the border and not within the country. Why does it print inflammatory statistics which it does not want to be the base of policy? In fact, the Royal Society in a recent study estimates that about 9% of those hired in Ontario universities are foreigners who would have to enter Canada to take their job (1983).

In the chapter on the aging professoriate, the authors quote a prediction by the Science Council in 1979 that faculty members will continue to progress through the ranks and thus will require an ever larger proportion of the university budgets for salaries. The authors present no data to support this position and imply that this is indeed the case. An examination by CAUT staff of data contained in the CAUBO document, "Financial Statistics of Universities and Colleges" for 1976-77 and 1981-82, revealed no such increase in the proportion of university budgets devoted to the salaries of the academic staff.

In the same section, the authors present time-series data on median salary by university rank and conclude that university salary increases outstripped the increases in many other educational systems, and exceeded the rise in the Consumer Price Index. This conclusion is reached by comparing (p. 138 *et seq.*) median salaries for all ranks in 1967-68 and 1982-83 without noting that the median age of those compared had changed substantially. As faculty as a group have aged over this period, the authors are comparing more senior members with less senior members of faculty. The peculiarity of our salary increment systems is such that salary tends to increase as one gets older. The correct comparison is between people of the same age and qualifications at the two points in time. Such data shows a decrease in real salaries. For instance, between 1976-77 and 1981-82, the CPI increased by 62% whereas age-weighted median faculty salaries increased by 45.5%. Furthermore, the authors note studies in their footnotes which reach opposite conclusions to their own on salaries without offering any refutation of them.

It is unfortunate that the authors have given a handle to those politicians and administrators who do not like faculty and are looking for arguments to discredit the universities. The misleading statistics will also serve those who do not want to discuss the issues in the first place. Yet the authors have sensible things to say about exchange programs, flexible retirement options, and funded retraining programs.

The same statistical problem arises in the chapter on the status of women in Canadian universities. On p.194 and elsewhere, the authors once again make use of median salaries as one of the statistical bases of their argument. This, of course, leaves them open to the charge of ignoring the fact that salaries are dependent on age and qualifications. If these are taken into account, a different picture emerges. Some politicians have already been burned by using these statistics. Yet there still remain serious problems concerning the status of women in Canadian academic life. Misleading statistics should not obscure these difficulties. Nor would most people in CAUT object to the majority of the recommendations of the Commission in this area which are moderate and temperate.

I will close with one final example, namely that the authors discuss the marginal costs of educating foreign students without ever defining what they mean by marginal costs.

A second general complaint is that in two chapters, there is a certain tension between the text of the chapters and the recommendations. In my view, the chapter on faculty citizenship and other sections teeter around the question of whether naturalized Canadians are less desirable than those born in Canada, whether immigrant professors are second rate and whether taking a degree abroad is somehow wrong. Yet the recommendations firmly reject that jingoistic path. The same tensions can be seen in the chapter on the aging professoriate. Rhetoric about "silting up", "locking up" the jobs, "the university system . . . clogged with aging and tenured professors" reveals a remarkable prejudice based on age. In fact, even though the authors must know of the work of Stephen Cole, and

others, which refutes the received wisdom about the decline of ability with age in the scientific disciplines, they refuse to acknowledge it and simply announce their prejudice in terms little different from those of an earlier age on women or non-whites. Yet, in the end, their recommendations are not unreasonable. It may be that social policy will require a reasonable participation of all age groups in the university system. This has little or nothing to do with the merit of people at various age levels. If so, policies to encourage mobility, to favour earlier retirement and other mid-career options, and the like make good sense. Regrettably the rhetoric will simply fan prejudices which, of all people, the authors should be expected to abhor.

Finally, I would note that the authors make a series of recommendations for specific studies – some of these jointly with the AUCC and some in a tripartite sense with the AUCC and the federal government. I have recommended that CAUT should treat all of these with seriousness. CAUT should never fear research and study. Provided the terms of reference are reasonable, that CAUT has an equal say in naming the researchers and that the funding is available from government, CAUT should seize the high ground and propose that these studies take place.

The authors recommend:

1. That Statistics Canada establish a national centre for educational statistics.
2. That the Department of Employment and Immigration create a consultative committee.
3. That a consultative committee on postsecondary education be established to provide a forum for representatives of the federal and provincial governments and of the postsecondary institutions to meet at regular intervals to discuss problems and to explore the possibility of plans and programs that can meet the growing needs of Canadians in the fields of higher education and research.\*
4. That AUCC promote and facilitate a faculty exchange program within Canada to be funded by the Secretary of State and a foreign faculty exchange program to be supported by External Affairs.
5. That the Canadian government sponsor a study in conjunction with AUCC, CAUT, the Council of Ministers of Education, and the Secretary of State on the possible merits, problems and options involved in early retirement and mid-career option programs.
6. That the AUCC, in consultation with CAUT, develop plans for faculty and graduate retraining programs and that Employment and Immigration bear some of the costs of retraining programs.
7. That the CAUT and the AUCC establish a joint committee to examine and report upon questions relating to the current status and practice of academic tenure in Canada.

---

\* The 1984 CAUT Council recommended this as part of a Canada Postsecondary Education Financing Act.

8. That the AUCC and CAUT establish a joint program to monitor, for at least the next five year period, the treatment by universities of women members of staff, both full and part-time, in academic, administrative and support work.
9. That a properly funded research institute be created to promote continuing research on the status of women in Canadian education, and more broadly, about the status of women in Canadian society. The authors further recommend that AUCC and CAUT establish a joint working committee to take the lead in planning and that the federal government provide core funding and assistance.
10. That a federal/provincial Council on Foreign Student Policy and Programs be established to coordinate programs and to facilitate research in the area.

But there are two final problems of implementation. The Report is lacking in any sense of priority. It has eighty-five recommendations. But which should be tackled first? Are the problems of women, for instance, more important than those of Canadians vs. foreigners or of younger academics seeking jobs? The university community must give the lead. Nor does the Report really clearly indicate that the starting point must be to rally the community to defeat the financial attack on the universities by government. It is this attack which has stopped progress on many of the issues such as Canadianization, a better deal for women, reasonable financial aid for the working class, research funding and the like. We must win this battle as well as those which Professors Symons and Page have urged us to deal with.

## REFERENCES

- Richmond, A.H. *The Employment of Foreign Academics in Canada*. A Report submitted to the Royal Society of Canada. May, 1984, p. 6.
- Symons, T.H.B. & Page, J.E. *Some Questions of Balance*. Ottawa: Association of Universities and Colleges of Canada, 1984.

## LE RAPPORT SYMONS-PAGE

Donald C. Savage, *Secrétaire Général*  
Association canadienne des professeurs d'universités

Le Rapport Symons-Page, "Où trouver l'équilibre", est le troisième et dernier volume d'une série commandée par l'Association des universités et collèges du Canada.\* Les deux premiers ont porté sur divers aspects du rôle des universités

---

\* Le Comité d'orientation et d'action politiques de l'ACPU m'a demandé de rédiger un document de travail pour le Conseil de l'ACPU de 1984 sur le Rapport Symons-Page. Le

dans le contexte canadien. Le troisième a plus d'envergure. Il porte sur diverses questions d'intérêt pour les universités canadiennes et pour le gouvernement qui les finances:

- le besoin de données statistiques adéquates;
- la question de la nationalité des professeurs;
- les inscriptions, les ressources humaines et le développement des études canadiennes;
- répondre au besoin de diplômés canadiens hautement qualifiés;
- la composition par âge du corps professoral et le manque de postes pour ce qui est des jeunes diplômés;
- la situation de la femme dans la vie universitaire;
- les étudiants étrangers, la connaissance que les Canadiens ont d'eux-mêmes et la connaissance du Canada à l'étranger.

Le Rapport, comme le précédent, est susceptible d'avoir des répercussions. Il a connu une large diffusion, particulièrement auprès des hommes politiques et des fonctionnaires. Il est improbable qu'aucune des questions évoquées ne soit traitée dans l'avenir sans référence au Rapport.

Jusqu'ici, dans l'ensemble, le Rapport n'a pas été très bien accueilli, surtout par ceux qui l'ont commandé: les présidents d'universités. A mon avis, c'est une réaction à courte vue. Il faudrait reconnaître que le Rapport Symons-Page est un des rares documents publics de notre époque qui reconnaissent sans réserve l'importance de l'enseignement universitaire au Canada. Non seulement il affirme que l'entreprise universitaire revêt une importance fondamentale, mais il fait aussi valoir qu'il faut la bien financer.

Lès auteurs affirment sans équivoque ce qui suit:

Le but premier de l'université est d'offrir aux membres de la société qui en sont capables et qui y sont intéressés, l'occasion de s'engager dans des études avancées, tant pour leur propre bénéfice que pour l'avantage de la société. La préoccupation des universités doit porter sur la préservation et l'avancement de la connaissance, un approfondissement de la connaissance de soi, et la préparation de candidats pour les vocations et les professions intellectuellement exigeantes. Nos universités canadiennes sont les principaux dépositaires du patrimoine intellectuel du Canada, et les institutions primordiales consacrées à la recherche libre et critique.

Le Rapport de la Commission sur la rationalisation de la recherche dans les universités canadiennes énonçait les buts de l'université de

---

présent texte est une version légèrement révisée du document. Il faudrait noter que le Bureau de direction de l'ACPU a entrepris d'étudier davantage le Rapport et ses comités du statut de la femme professeur et de la liberté universitaire et de la permanence de l'emploi font la même chose. Le Conseil de l'ACPU a approuvé, en principe, la recommandation du Rapport portant de charger un organisme fédéral-provincial de s'occuper de la question des étudiants étrangers. Je tiens à remercier M. Levesque et Mme Riseborough de leur aide, mais ni l'un ni l'autre ne sont responsables du document qui représente mes vues et non les vues officielles de l'ACPU.

cette façon: l'enseignement (la transmission de la connaissance et de la culture), la recherche (la découverte et l'intégration de nouvelles connaissances [sic]), et le service à la communauté:

Un des devoirs de l'université est de communiquer la connaissance et les éléments essentiels de la culture, par l'enseignement et l'encouragement à l'expression culturelle; voilà une tâche complexe et exigeante en éducation.

La connaissance la plus importante à communiquer est celle de la culture dont nous faisons partie, et qui détermine en très grande part la mesure de nos réalisations et de nos faillites.

La société a besoin de cette connaissance et s'en nourrit. En la fournissant, les universités réaffirment hors de tout doute leur véritable importance sociale.

Ils ajoutent ensuite que "dans la recherche de solutions à ces problèmes, on peut et il faut invoquer la nécessité pour le gouvernement et le secteur privé d'assurer un soutien plus vigoureux à l'enseignement supérieur". En outre, ils écartent le sentiment de nostalgie et préconisent une conception plus large de la clientèle appropriée afin que les femmes, les gens de tous âges, les pauvres, les autochtones et les minorités culturelles puissent accéder également aux études universitaires.

Ainsi donc, même si les auteurs évoquent les graves problèmes financiers des universités comme le font presque tous ceux qui se penchent sur la question de l'enseignement postsecondaire, ils exhortent clairement les gouvernements à s'attaquer à ces problèmes de façon constructive. Lorsqu'ils recommandent des réformes, ils exhortent à tout prendre les gouvernements à financer ces réformes d'une manière juste et responsable. Leurs suggestions visent à améliorer les universités. Cela est fort différent de ce que font beaucoup d'hommes politiques qui parlent de réforme ou de changement alors qu'ils veulent dire en réalité qu'ils entendent dépenser moins d'argent et ramener le système le plus vite possible à l'étroit élitisme économique d'autrefois.

Un autre point remarquable au sujet du Rapport, c'est que, tout en ayant été commandé par l'AUCC, il en a tout autant à dire, sinon plus, au sujet de l'ACPU. Ainsi, par exemple, il loue, reproduit et incorpore dans ses recommandations l'énoncé de principes de l'ACPU touchant la canadienisation et l'université. Dans ses propos sur l'égalité à assurer aux femmes dans le système universitaire, il loue également l'énoncé de principes de l'ACPU sur le harcèlement sexuel et exhorte les universités à appliquer ces principes. Il souscrit à ce que l'ACPU demande depuis longtemps, c'est-à-dire l'établissement d'un efficace système d'appel au bénéfice des professeurs à qui l'entrée au pays est refusée pour des raisons politiques. Sans mentionner les positions de l'ACPU, le Rapport traite avec sympathie diverses autres questions de grand intérêt pour l'ACPU: retraite hâtive, échanges de professeurs, possibilités qui s'offrent en cours de carrière, nécessité d'un programme rationnel d'aide aux étudiants, programmes de recherches accrues portant sur les sciences naturelles, les humanités et les sciences sociales, structure raisonnable et généreuse pour les étudiants étrangers, suppression des obstacles à la pleine participation des femmes et besoin de meilleures statistiques.



Enfin, le Rapport tire son origine d'un problème que beaucoup d'universitaires aimeraient mieux oublier, soit le rôle des universités dans la société canadienne. Les exagérations verbales de certains protagonistes de la canadienisation ne devraient pas nous rendre aveugles à l'importance de la question en elle-même et du point de vue de l'attitude politique de la collectivité. Il est improbable, me semble-t-il, que les universités du pays soient écoutées si elles essaient de renier leur appartenance foncière à notre société et ne voient pas qu'il importe qu'elles se penchent sur les questions canadiennes dans leur programme d'études. Cela ne signifie pas qu'il faille oublier les questions internationales et adopter un esprit de clocher étroit. Il s'agit, comme le disent les auteurs, d'une question d'équilibre. Les universités ont eu une certaine difficulté dans le passé à établir cet équilibre. Même si les universités font beaucoup mieux aujourd'hui, cela ne signifie pas que le problème se soit évaporé. Le Rapport, cependant, n'est pas sans défaut. En fait, le pire défaut est l'emploi qu'il fait de statistiques trompeuses et tendancieuses. Les auteurs, semble-t-il, ont été piqués par le reproche selon lequel le manque d'analyse statistique gâchait les deux volumes précédents. Il est clair, cependant, que les auteurs ne sont pas des statisticiens. Ils se sont fiés à d'autres sans se rendre compte que les fournisseurs avaient peut-être leurs propres intérêts à servir.

Il a déjà été un peu question, par exemple, du problème des statistiques relatives à la nationalité. Page 58 et suiv., le Rapport présente des tableaux qui ne distinguent pas entre les immigrants reçus déjà au Canada et les universitaires étrangers qu'on a engagés à l'étranger. Pourtant, dans sa recommandation 11, il affirme clairement qu'il ne faudrait pas discriminer les immigrants reçus une fois embauchés à une université canadienne. En d'autres termes, la Commission a souscrit à la position de l'ACPU selon laquelle le contrôle de l'immigration doit s'exercer à la frontière et non à l'intérieur du pays. Pourquoi imprime-t-elle des statistiques incendiaires sur lesquelles elle ne veut pas que se fonde la politique suivie? En fait, la Société royale estime, dans une récente étude, qu'environ 9% des gens engagés dans les universités ontariennes sont des étrangers ayant à entrer au Canada pour occuper leur poste (1983).

Dans le chapitre sur le profil d'âge du corps professoral, les auteurs citent une prédiction de 1979 du Conseil des sciences selon laquelle les professeurs vont continuer d'obtenir de l'avancement et leurs salaires, partant, vont absorber une proportion toujours plus grande du budget des universités. Les auteurs ne citent aucune donnée à l'appui de leurs propos et donnent à entendre que tel est bien le cas. En examinant les données du document de l'ACPU intitulé "Statistiques financières des universités et collèges" pour 1976-77 et 1981-82, on n'a pas constaté une telle augmentation de la proportion du budget des universités consacrée aux salaires des professeurs.

Dans le même chapitre, les auteurs présentent des séries chronologiques sur le salaire médian par rang et concluent que les augmentations des salaires universitaires ont surpassé celles de beaucoup d'autres systèmes d'enseignement et dépassé la montée de l'Indice des prix à la consommation. Ils arrivent à cette conclusion en comparant (p. 152 et suiv.) les salaires médians de tous les rangs

en 1967-68 et 1982-83 sans noter que l'âge médian des éléments comparés avait fort changé. Comme l'ensemble des professeurs a vieilli au cours de cette période, les auteurs se trouvent à comparer des professeurs âgés avec des jeunes. Nos systèmes d'augmentation des salaires ont ceci de particulier que le salaire tend à s'accroître à mesure que le professeur avance en âge. La bonne comparaison doit se faire entre personnes de même âge et de mêmes qualités aux deux moments. Les données de cette nature font voir une diminution des salaires réels. Entre 1976-77 et 1981-82, par exemple, l'IPC a augmenté de 62% tandis que les salaires médians pondérés selon l'âge ont progressé de 45.5%. En outre, les auteurs mentionnent dans leurs renvois des études qui arrivent à des conclusions différentes des leurs sur les salaires sans réfuter ces dernières.

Il est malheureux que les auteurs aient donné des armes aux hommes politiques et aux administrateurs qui n'aiment pas les professeurs et qui sont à la recherche d'arguments pour discréditer les universités. Les statistiques trompeuses vont aussi servir ceux qui ne veulent tout simplement pas se pencher sur la question. Pourtant, les auteurs ont des choses sensées à dire au sujet des programmes d'échanges, des options en matière de retraite et des programmes de recyclage financés.

Le même problème statistique surgit dans le chapitre sur la situation de la femme dans la vie universitaire au Canada. A la p. 194 et ailleurs, les auteurs font encore appel aux salaires médians comme une des bases statistiques de leur thèse. Cela, bien entendu, les expose à être accusés d'oublier que les salaires dépendent de l'âge et la formation reçue. Le tableau se présente différemment si l'on tient compte de ces deux éléments. Il en a déjà cuit à certains politiciens qui ont utilisé ces statistiques. Il subsiste quand même de sérieux problèmes au sujet de la situation de la femme dans la vie universitaire canadienne. Des statistiques trompeuses ne doivent pas masquer ces difficultés. La plupart des gens de l'ACPU ne s'opposeraient pas à la majorité des recommandations de la Commission en cette matière qui sont modérées et mesurées.

Je vais terminer par un dernier exemple, soit que les auteurs parlent des coûts marginaux de la formation des étudiants étrangers sans jamais définir ce qu'ils entendent par coûts marginaux.

Un second reproche général est que, dans deux chapitres, il existe une certaine tension entre le texte des chapitres et les recommandations. A mon avis, le chapitre sur la nationalité des professeurs et d'autres sections tournent autour de la question de savoir si les Canadiens naturalisés sont moins désirables que ceux qui sont nés au Canada, si les professeurs immigrés sont d'ordre inférieur et si la prise d'un grade à l'étranger est de quelque manière une chose mauvaise. Pourtant, les recommandations rejettent fermement cette optique chauviniste. Les mêmes tensions peuvent se voir dans le chapitre sur le profil d'âge des professeurs. Ce qui est dit au sujet des professeurs vieillissants et titularisés "qui congestionnent complètement le réseau universitaire" révèle l'existence d'un remarquable préjugé fondé sur l'âge. En fait, même si les auteurs doivent être au courant des travaux de Stephen Cole et d'autres qui réfutent les idées reçues touchant la baisse de la compétence avec l'âge dans les disciplines scientifiques, ils refusent

de le reconnaître et tout simplement expriment leur préjugé dans des termes peu différents de ceux des générations précédentes qui entretenaient de semblables préjugés contre les femmes ou les non-blancs. Pourtant, à la fin, leurs propositions ne sont pas déraisonnables. La politique sociale exigera peut-être une participation raisonnable de tous les groupes d'âge au système universitaire. Cela n'ayant pas grand-chose ou rien à voir avec le mérite des gens à divers niveaux d'âge. S'il en est ainsi, les mesures destinées à encourager la mobilité, à favoriser la retraite précoce et autres options à choisir en cours de carrière, et le reste, ont du sens. Malheureusement, les propos tenus vont simplement attiser des préjugés que les auteurs seraient censés être les premiers à abhorrer.

Finalement, je veux mentionner que les auteurs formulent une série de recommandations au sujet d'études spécifiques dont certaines à réaliser conjointement avec l'AUCC et d'autres de concert avec l'AUCC et le gouvernement fédéral. J'ai recommandé que l'ACPU prenne toutes ces recommandations au sérieux. L'ACPU ne doit jamais craindre la recherche et l'étude. Si le mandat est raisonnable, si l'ACPU a un mot égal à dire dans le choix des chercheurs et si le gouvernement est prêt à fournir les fonds, l'ACPU devrait proposer que ces études se fassent.

Les auteurs recommandent :

1. Que Statistique Canada établisse un centre national de statistiques sur l'enseignement.
2. Que le Ministère de l'Emploi et de l'Immigration constitue un comité consultatif.
3. Qu'un Comité consultatif de l'enseignement postsecondaire soit créé comme tribune permanente où les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux et des institutions postsecondaires se retrouveraient à intervalles réguliers pour étaler les problèmes et discuter les possibilités de plans et de programmes aptes à satisfaire les besoins grandissants des Canadiens dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche.\*
4. Que l'AUCC s'emploie à promouvoir et à faciliter la création d'un programme d'échange de professeurs au Canada à être financé par le Secrétariat d'Etat et d'un programme d'échange de professeurs étrangers à être financé par les Affaires extérieures.
5. Que le gouvernement canadien co-parraine avec l'AUCC, l'ACPU, le Conseil des ministres de l'Education, et le Secrétariat d'Etat une étude sur les possibles avantages, problèmes et options des programmes de retraite hâtive et de changement d'orientation en cours de carrière.
6. Que l'AUCC, d'accord avec l'ACPU, établisse des plans de programmes de recyclage des professeurs et des diplômés et que le Ministère de l'Emploi et de l'Immigration supporte une partie du coût des programmes de recyclage.
7. Que l'ACPU et l'AUCC chargent un comité mixte d'examiner les questions

---

\* Le Conseil de l'ACPU de 1984 a proposé la chose dans le cadre d'une loi canadienne sur le financement de l'enseignement postsecondaire.

- connexes à la situation et à la pratique courante en ce qui concerne la permanence de l'emploi universitaire au Canada et en fasse rapport.
8. Que l'AUCC et l'ACPU créent conjointement un programme de contrôle pour les prochains 5 ans au moins du traitement du personnel universitaire féminin (Professeurs ou autres) tant à plein temps qu'à temps partiel dans le travail d'enseignement, d'administration ou de soutien.
  9. Qu'un institut de recherche dûment subventionné soit établi pour promouvoir la recherche continue sur la condition féminine dans l'enseignement supérieur au Canada et, plus largement, dans la société canadienne. Les auteurs recommandent que l'AUCC et l'ACPU forment un comité de travail mixte qui prenne l'initiative de planifier les choses et que le gouvernement fédéral fournisse les crédits de base et l'aide nécessaires.
  10. Que soit établi un Conseil de la politique et des programmes des étudiants étrangers qui ait pour mission de coordonner les programmes et de faciliter la recherche en la matière.

Il reste deux derniers problèmes d'application. Le Rapport n'a aucun sens des priorités. Il renferme quatre-vingt-cinq propositions. Desquelles faut-il s'occuper d'abord? Les problèmes des femmes, par exemple, sont-ils plus important que ceux des Canadiens par rapport aux étrangers ou des jeunes universitaires en quête d'un emploi? La collectivité universitaire doit donner le ton. Le Rapport n'indique pas non plus vraiment clairement que la première chose à faire doit être de rallier la collectivité afin de déjouer l'attaque financière menée par les gouvernements contre les universités. C'est cette attaque qui fait piétiner une foule de choses telles que la canadianisation des universités, un meilleur sort à faire aux femmes, une aide financière raisonnable au bénéfice des classes laborieuses, le financement de la recherche et le reste. Il faut gagner cette bataille ainsi que celles dont les Professeurs Symons et Page nous ont exhortées à nous occuper.

## RÉFÉRENCES

- Richmond, A.H. *The Employment of Foreign Academics in Canada*. Un rapport soumis à la Société royale du Canada. Mai 1983, p. 6.
- Symons, T.H.B. & Page, J.E. *Où trouver l'équilibre?* Ottawa: Association des universités et collèges du Canada, 1984.